



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE Pour diffusion immédiate

### **Nouveau fonds : TA PME**

### **MRC, SDT-SADC et Desjardins s'unissent pour aider les entreprises témiscamiennes**

**Ville-Marie, le 16 juillet 2020** – La MRC de Témiscamingue, la Société d'aide au développement des collectivités (SADC) et Desjardins lancent un nouveau fonds de 90 000 \$ afin de venir en aide aux entreprises témiscamiennes souhaitant adapter leurs opérations au contexte de la Covid-19 et ainsi assurer leur pérennité.

Ce fonds remplacera le Fonds de soutien au développement économique du Témiscamingue (FSDÉT). Les trois partenaires financiers, soit MRCT, Caisse Desjardins et SDT-SADC, ont souhaité revoir le fonds pour permettre une adaptation concrète face aux changements imposés par la pandémie de la Covid et répondre à des besoins criants des entreprises. Les coûts admissibles comprennent des honoraires professionnels pour un diagnostic, de la formation et de l'accompagnement, l'achat de documentation, les frais de logiciels et d'équipements liés au projet.

#### **Deux volets sont prévus :**

Volet 1 Branche ta PME : Subvention équivalent à 50% des frais pour la réalisation d'une démarche stratégique, notamment pour permettre les activités transactionnelles en ligne, jusqu'à un maximum de 3 000 \$.

Volet 2 Adaptez ta PME : Vient soutenir les petites entreprises dans l'innovation et la modernisation de leurs activités afin de mieux relancer leurs affaires à la suite de la crise (ex : automatisation du milieu de travail assurant le respect des normes sanitaires et un gain de productivité).

Monsieur Normand Gingras, président de la Caisse Desjardins du Témiscamingue : « La Caisse Desjardins du Témiscamingue est très fière de pouvoir contribuer avec ses partenaires au développement de la vitrine Web de nos entreprises locales et à leur évolution technologique. La tendance numérique s'est renforcée dans le contexte actuel et il nous apparaît important de participer à la dynamisation des activités commerciales sur le territoire. »

Monsieur Patrick Champoux, président de la SADC : « La SADC du Témiscamingue est fière de contribuer à ce fonds qui permettra aux entreprises d'être plus performantes, que ce soit par la modernisation, l'adaptation et/ou le commerce en ligne. La crise de la COVID-19 a été difficile et nous souhaitons que ce fonds puisse soutenir nos entreprises, profiter aux clients et à l'économie témiscamienne. »

Pour Madame Claire Bolduc, préfète de la MRC de Témiscamingue, cette action s'inscrit directement dans les préoccupations que doit avoir un vrai gouvernement de proximité. « Cette action répond directement aux besoins et aux réalités des entreprises du territoire, pour qui les derniers mois ont été difficiles. Nous sommes conscients de ces besoins et également de l'importance de ces entreprises pour la qualité de vie de nos citoyens. Notre action répond à la nécessaire agilité dont feront preuve les entreprises résilientes. »

Pour faire une demande, veuillez compléter le [formulaire](#) et pour toute information, contactez la [Société de développement du Témiscamingue](#) (SDT-SADC).

- 30 -

#### Source :

Catherine Drolet-Marchand  
Coordonnatrice des communications  
MRC de Témiscamingue  
(819) 629-2829, poste 245  
[coorcommunication@mrctemiscamingue.qc.ca](mailto:coorcommunication@mrctemiscamingue.qc.ca)

#### Pour information :

Normand Gingras  
Président  
Caisse Desjardins du Témiscamingue  
(819) 629-9129

#### Pour information :

Claire Bolduc  
Préfète  
MRC de Témiscamingue  
(819) 629-5710  
[claire.bolduc@mrctemiscamingue.qc.ca](mailto:claire.bolduc@mrctemiscamingue.qc.ca)

#### Pour information :

Nadia Bellehumeur  
Directrice générale  
SDT-SADC  
(819) 629-8213